

He was determined on one thing, however: before shutting himself away he wanted to meet his Bouillon and Berwick relations, who had been forbidden by the French king to entertain him. Louis's excuse was that the Prince was living in France incognito so he could not be seen associating with any of his relatives. Matters were not helped by the fact that Bouillon had temporarily fallen out of favour with Louis and been exiled to his estates of Navarre, about halfway between Paris and Le Havre.¹⁴

At the beginning of 1745 Louis relented and at last Charles was permitted to meet his uncle, the Duc de Bouillon, and his cousin, the Duc de Turenne, for the first time. He took to them at once, and the following day had supper with them at their house, the Hotel de Bouillon. This time his cousin, Louise, the girl his father had rejected as a bride for him, was also present, no doubt looking radiantly happy since she had just discovered that she was going to become a mother later in the year.

Next day he wrote a letter full of unconcealed excitement to tell his father all about it:

I have already seen the D. of Bullion, the P. of Turain and his sister, and Last night I supt with all that family and after supper i went to the Opera Ball in mask, along with the P. of Turein, Mr Montbason and P. Camill. I am mightely well plesed with the D. of Bullion and his family, with their sivilitys and expression towards me, and am very fond of the Prince de Turein, ho is really a very well behaved prety yong man every way.¹⁵

With Charles's aunt, Charlotte Sobieska, out of the way the Bouillons presented the picture of a happy, united family, something diaries Stuart had never known, yet had yearned for all his days. He now needed some blood relations around him and by good luck he had found them.

Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758)

By Charles Philippe d'Albert Luynes (duc de)

Tome Sixième, [Page 167](#).

Novembre 1744

Il y a trois ou quatre jours M. de la Rochefoucauld et M. de Bouillon (1) sont allés dans leurs terres, l'un à la Roche-Guyon, l'autre à Navarre. Comme l'on avoit tenu beaucoup de discours sur l'un et sur l'autre, à cause de tout ce qui s'est passé à Metz, et des discours peut-être tenus depuis ou du moins supposés, M. de Bouillon dit en partant qu'il croyoit bien qu'on le diroit exilé, mais que pareils propos ne

(1) M. de Bouillon dit avant-hier à M^{me} de Luynes qu'il avoit vu et lu l'ordre expédié pour son exil, et que ce qui lui avoit fait le plus de peine étoit qu'au lieu d'être envoyé à Navarre, comme M. de la Rochefoucauld à la Roche-Guyon, on l'envoyoit dans le duché d'Albret, dans un château qui n'est point habité depuis deux cents ans; que cet ordre lui auroit été signifié sans M^{me} de Lesdiguières, qui, étant comme l'on sait dans une très-grande liaison depuis grand nombre d'années avec M. le comte d'Évreux et en même temps avec ;M^{me} de Châteauroux, qu'elle avoit pour ainsi dire élevée, l'envoya prier de passer chez elle, et lui dit qu'il étoit honteux pour la gloire du Roi qu'il exilât un de ses grands-officiers qui venoit de lui montrer autant d'attachement dans sa grande maladie; que comme il ne dépendoit que d'elle de faire changer cet ordre, elle ne lui pardonnerait jamais et ne la verroit de sa vie si les choses restoient au même état. M^{me} de Châteauroux, qui a toujours conservé considération et amitié pour M^{me} de Lesdiguières, obtint du Roi que l'ordre ne serait point donné. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 10 mars 1745.)

l'empêcheroient pas de faire son voyage. Pour M. de la Rochefoucauld, il avoit résolu, dès le temps qu'il étoit avec le Roi à l'armée, d'aller à la Roche-Guyon immédiatement après son retour. J'appris avant-hier qu'il a ordre d'y rester. Ce n'est point ce qu'on appelle une lettre de cachet; mais cependant c'est une lettre du Roi. Un homme de mes amis l'a lue et m'en a dit à peu près le contenu; on le trouvera ci à côté (2). La lettre est adressée à M. de Maurepas. M. de Maurepas, parent et ami de M. de la Rochefoucauld, voulant adoucir autant qu'il est possible le désagrément de cette nouvelle, a remis la lettre du Roi à M. l'archevêque de Bourges, qui l'a portée lui même à la Roche-Guyon.

[Page 365.](#)

J'appris il y a quelques jours que le jeudi gras, au bal masqué dans la galerie, il y eut un masque qui s'assit assez près de la Reine. La Reine demanda à M^{me} de Bouzols qui c'étoit; elle lui répondit que c'étoit son frère, mais c'étoit en effet le fils du roi Jacques, que l'on appelle le Prétendant. Il avoit déjà été au bal en masque chez Mesdames. Depuis que le projet de l'entreprise sur l'Angleterre, dont j'ai parlé dans le temps, a été totalement manqué, ce jeune prince a toujours resté en France, et il est actuellement à Fitz-James. On l'appelle M. le Baron; il a pris un nom allemand; il est venu à tous ces bals dans le plus grand incognito, et ce même jour du jeudi gras il soupa chez M. de Bouillon.

(2) « Vous manderez à M. de la Rochefoucauld que je suis fort mécontent de sa conduite et qu'il reste à la Roche-Guyon jusqu'à nouvel ordre. Si cependant il a quelques affaires qui demandent sa présence à Paris, il m'en fera demander la permission ; il ne pourra aller que de la Roche-Guyon à Liancourt et de Liancourt à la Roche-Guyon. Mandez-lui aussi qu'il se tient bien des propos dont je suis instruit, et que l'on augmente. »